

# SAINT JULIEN DE CIVRY

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr ROUX Didier, Maire

Présents: Didier ROUX -- André TREMEAUD – Valérie LACROIX – Serge BERTILLOT – Hubert FENEON - Paul SAGE – Vincent FENEON – Marie-Pascale ALLOIN - Anne-Marie LAVEDER

Procurations : Jean-Marie JOBARD à Anne-Marie LAVEDER - Patrice MAILLY à Didier ROUX - Jean-Marc DURY à Hubert FENEON

Absent : Laurent LACROUTE – Valérie PILLOUX - Vincent AUPECLE –

Secrétaire de séance: Valérie LACROIX

Date de convocation : 16 Juillet 2010

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 Juin 2010, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

### Délibérations :

1/ Versement des indemnités au Comptable du Trésor, Melle Karine FAVROT, pour la gestion des 12 mois de l'année 2010 pour un montant de 313,72 euros.

**10 voix pour, 1 contre, 1 abstention**

2/ Enfouissement des lignes d'éclairage public : le coût des travaux est 28 638,19 euros, le sysdel prend à sa charge la somme de 12 300 euros. Il reste à la charge de la commune la somme de 16 400 euros payable en 3 fois. (2011-2012-2013)

**12 voix pour**

3/ Subvention au Foyer Socio Educatif du Collège Guillaume des Autels de Charolles : 80 euros

**12 voix pour**

4/ Remboursement au SIVOS des frais de fonctionnement des enfants scolarisés à l'extérieur du RPI et rentrant dans un cas dérogatoire : le coût est de 621,52 euros pour le cas dérogatoire SAVIN pour l'année scolaire 2009/2010 .

**12 voix pour**

5/ Convention prestation protection poteaux incendie avec la SAUR : il s'agit d'un contrat d'une durée de 7 ans pour une assistance technique de base concernant la vérification des bornes d'incendie pour un montant annuel de 41,57 euros par poteau d'incendie sur la commune.

**12 voix pour**

6/ Remplacement du bus communal : compte tenu de l'état de vétusté du bus actuel, il est décidé de procéder à l'achat d'un bus neuf de 15 places + chauffeur pour un montant total de 31 000 euros TTC. Un emprunt sera contracté.

**12 voix pour**

7/ Autorisation au maire de contracter deux emprunts à taux fixe compris entre 3 et 5 %

26 000 euros sur 10 ans pour l'achat HT du bus

5 000 euros sur 2 ans pour la TVA du bus

**12 voix pour**

### Divers

Renseignement sur le coût d'une table avec des bancs pour aménager le terrain de pétanque

Point sur le café : une annonce sera consultable sur des sites professionnels internet

étude par la commission économique pour une réouverture sur un week-end

Informatisation de la gestion du cimetière : une démonstration sera proposée à l'automne 2010.

Mme GAUTHIER est condamnée à payer ses retards de loyer suite à un jugement de 1<sup>ère</sup> instance.

Jugement « Bruno RAQUIN » : le tribunal administratif annule 2 titres exécutoires pour le paiement de régularisation de chauffage de 2006 et condamne la commune à verser à Mr Bruno RAQUIN la somme de 750 euros pour le remboursement des frais de procédure engagés.

**Prochaine réunion de Conseil Municipal : Vendredi 27 Août 2010 à 18 h 30**